

Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués
En application des articles L 125-5, L 125-6 et L125-7 du Code de l'Environnement



Réalisé en commande* par	Media Immo
Pour le compte de	PANTOU-CARRION
Numéro de dossier	MC/CT/1001016
Date de réalisation	25/03/2021
Localisation du bien	6 Place des trois six 34500 BEZIERS
Section cadastrale	MN 59
Altitude	64.84m
Données GPS	Latitude 43.342078 - Longitude 3.212381
Désignation du vendeur	AGIRA
Désignation de l'acquéreur	

* Document réalisé sur commande par **Media Immo** qui en assume la pleine responsabilité. Ceci, sous couvert que les informations transmises par **PANTOU-CARRION** soient exactes.

EXPOSITION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS DE PRÉVENTION DE RISQUES				
Zonage réglementaire sur la sismicité : Zone 2 - Faible			EXPOSÉ	-
Commune à potentiel radon de niveau 3			NON EXPOSÉ	-
Immeuble situé dans un Secteur d'Information sur les sols			NON EXPOSÉ	-
PPRn	Inondation	Approuvé le 16/06/2010	NON EXPOSÉ	-
PPRn	Inondation par ruissellement et coulée de boue	Approuvé le 16/06/2010	NON EXPOSÉ	-
PPRn	Mouvement de terrain	Approuvé le 16/06/2010	NON EXPOSÉ	-
PPRn	Mouvement de terrain Affaissements et effondrements	Approuvé le 16/06/2010	NON EXPOSÉ	-
PPRn	Mouvement de terrain Argile	Approuvé	EXPOSÉ	Voir prescriptions (1)
PPRn	Mouvement de terrain Eboulement, chutes de pierres et de blocs	Approuvé	NON EXPOSÉ	-
PPRn	Mouvement de terrain Glissement de terrain	Approuvé	NON EXPOSÉ	-
PPRt	Effet de Surpression	Approuvé le 03/08/2015	NON EXPOSÉ	-
PPRt	Effet Thermique	Approuvé le 03/08/2015	NON EXPOSÉ	-
PPRt	Effet Thermique	Approuvé le 06/03/2013	NON EXPOSÉ	-
PPRt	Effet Toxique	Approuvé le 03/08/2015	NON EXPOSÉ	-
PPRt	Effet Toxique	Approuvé le 06/03/2013	NON EXPOSÉ	-
INFORMATIONS PORTÉES À CONNAISSANCE				
-	Mouvement de terrain	Informatif (2)	NON EXPOSÉ	-
-	Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN)	Informatif (2)	EXPOSÉ	-
PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)				
Consultation en ligne sur https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/plan-dexposition-au-bruit-peb Plan disponible en Prefecture et/ou en Mairie de BEZIERS				
-	Plan d'Exposition au Bruit (PEB)	Informatif	NON EXPOSÉ	-

(1) **Information Propriétaire : Votre immeuble est concerné par des prescriptions de travaux.**

Vous devez répondre manuellement sur l'imprimé Officiel (page 2) si "**OUI**" ou "**NON**" les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR ont été réalisés.

(Ceci peut concerner les PPR naturels, miniers et technologiques). Pour plus d'informations, se référer au "Règlement Plan de Prévention et Prescriptions de Travaux".

(2) À ce jour, ce risque n'est donné qu'à titre **INFORMATIF** et n'est pas retranscrit dans l'Imprimé Officiel.

SOMMAIRE

Synthèse de votre **Etat des Risques et Pollutions**
Imprimé Officiel (feuille rose/violette)
Arrêtés de Catastrophes Naturelles / Déclaration de sinistres indemnisés
Extrait Cadastral
Zonage réglementaire sur la Sismicité
Cartographies des risques dont l'immeuble est exposé
Annexes : Cartographies des risques dont l'immeuble n'est pas exposé
Annexes : Arrêtés

Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués
En application des articles L 125-5, L 125-6 et L125-7 du Code de l'Environnement

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral
n° 2006/01/363 & DDTM34-2015-09-05311 du 01/02/2006 mis à jour le 17/09/2015

Adresse de l'immeuble : 6 Place des trois six 34500 BEZIERS
Cadastre : MN 59

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques naturels (PPRN)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N
 prescrit anticipé approuvé date _____
 1 si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à : autres _____
 inondation crue torrentielle mouvements de terrain avalanches sécheresse / argile
 cyclone remontée de nappe feux de forêt séisme volcan
 > L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN
 2 si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M
 prescrit anticipé approuvé date _____
 3 si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à : mouvements de terrain autres _____
 > L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM
 4 si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPRT prescrit et non encore approuvé
 5 si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à : effet toxique effet thermique effet de surpression projection risque industriel
 > L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé oui non
 > L'immeuble est situé dans un secteur d'expropriation ou de délaissement oui non
 > L'immeuble est situé en zone de prescription 6 oui non
 6 Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non
 6 Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente oui non

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité classée en
 zone 1 très faible zone 2 faible zone 3 modérée zone 4 moyenne zone 5 forte

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3 oui non

Information relative à la pollution de sols

> Le terrain se situe en secteurs d'information sur les sols (SIS) NC* oui non
 * Non Communiqué (en cours d'élaboration par le représentant de l'Etat dans le département)

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T**

** catastrophe naturelle, minière ou technologique
 > L'information est mentionnée dans l'acte de vente oui non

Extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

Carte Sismicité, Carte Inondation, Carte Inondation par ruissellement et coulée de boue, Carte Mouvement de terrain, Carte Mouvement de terrain Affaissements et effondrements, Carte Mouvement de terrain Argile, Carte Mouvement de terrain Eboulement, chutes de pierres et de blocs, Carte Mouvement de terrain Glissement de terrain, Carte Effet de Surpression, Carte Effet Thermique, Carte Effet Toxique

Vendeur - Acquéreur

Vendeur : AGIRA
 Acquéreur : _____
 Date : 25/03/2021 Fin de validité : 25/09/2021

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être en annexe d'un contrat de vente ou de location d'un immeuble.

Arrêtés de Catastrophes Naturelles / Déclaration de sinistres indemnisés

en application du chapitre IV de l'article L125-5 du Code de l'environnement

Préfecture : Hérault
 Adresse de l'immeuble : 6 Place des trois six 34500 BEZIERS
 En date du : 25/03/2021

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Date de début	Date de Fin	Publication	JO	Indemnisé
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982	
Inondations et coulées de boue	13/10/1986	17/10/1986	27/01/1987	14/02/1987	
Inondations et coulées de boue	02/10/1987	05/10/1987	25/01/1988	20/02/1988	
Inondations et coulées de boue	09/10/1987	10/10/1987	25/01/1988	20/02/1988	
Inondations et coulées de boue	02/12/1987	05/12/1987	16/02/1988	23/02/1988	
Inondations et coulées de boue	26/09/1992	30/09/1992	04/02/1993	27/02/1993	
Inondations et coulées de boue	28/10/1993	03/11/1993	08/03/1994	24/03/1994	
Inondations et coulées de boue	17/10/1994	28/10/1994	21/11/1994	25/11/1994	
Inondations et coulées de boue	04/11/1994	06/11/1994	21/11/1994	25/11/1994	
Inondations et coulées de boue	15/12/1995	18/12/1995	02/02/1996	03/02/1996	
Inondations et coulées de boue	28/01/1996	30/01/1996	02/02/1996	03/02/1996	
Inondations et coulées de boue	04/12/1996	08/12/1996	12/05/1997	25/05/1997	
Inondations et coulées de boue	16/12/1997	19/12/1997	02/02/1998	18/02/1998	
Inondations et coulées de boue	30/10/2002	31/10/2002	29/07/2003	02/08/2003	
Mouvements de terrain	25/04/2012	15/11/2012	29/07/2013	02/08/2013	
Inondations et coulées de boue	29/09/2014	30/09/2014	04/11/2014	07/11/2014	
Inondations et coulées de boue	27/11/2014	30/11/2014	10/12/2014	11/12/2014	
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/04/2016	31/12/2016	27/12/2017	16/02/2018	
Inondations et coulées de boue	12/10/2016	14/10/2016	20/12/2016	27/01/2017	
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2018	31/03/2018	17/09/2019	26/10/2019	
Inondations et coulées de boue	15/10/2018	15/10/2018	19/03/2019	07/04/2019	
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2019	30/09/2019	29/04/2020	12/06/2020	
Inondations et coulées de boue	22/10/2019	23/10/2019	30/10/2019	31/10/2019	

Cochez les cases **Indemnisé** si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements.

Etabli le :

Signature / Cachet en cas de prestataire ou mandataire

Vendeur : AGIRA

Acquéreur :

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs.

Définition juridique d'une catastrophe naturelle :

Phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables.

Cette définition est différente de celle de l'article 1er de la loi n°82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles, qui indique: "sont considérés comme effets des catastrophes naturelles [...] les dommages matériels directs ayant eu pour cause déterminante l'intensité anormale d'un agent naturel, lorsque les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises". La catastrophe est ainsi indépendante du niveau des dommages causés. La notion "d'intensité anormale" et le caractère "naturel" d'un phénomène relèvent d'une décision interministérielle qui déclare "l'état de catastrophe naturelle".

Source : Guide Général PPR

Extrait Cadastral

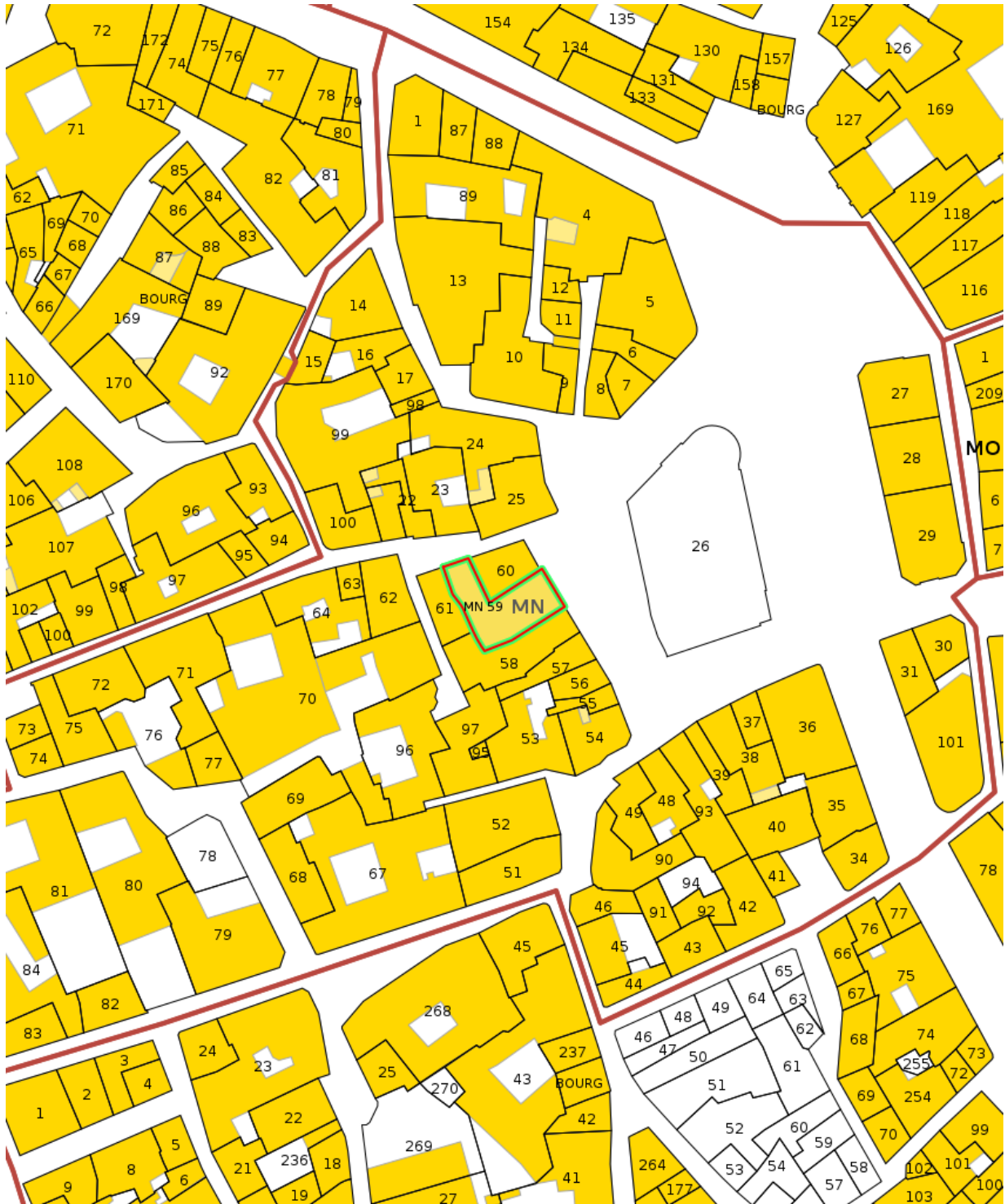
Département : Hérault

Commune : BEZIERS

Parcelles : MN 59

Bases de données : IGN, Cadastre.gouv.fr

IMG REPERE

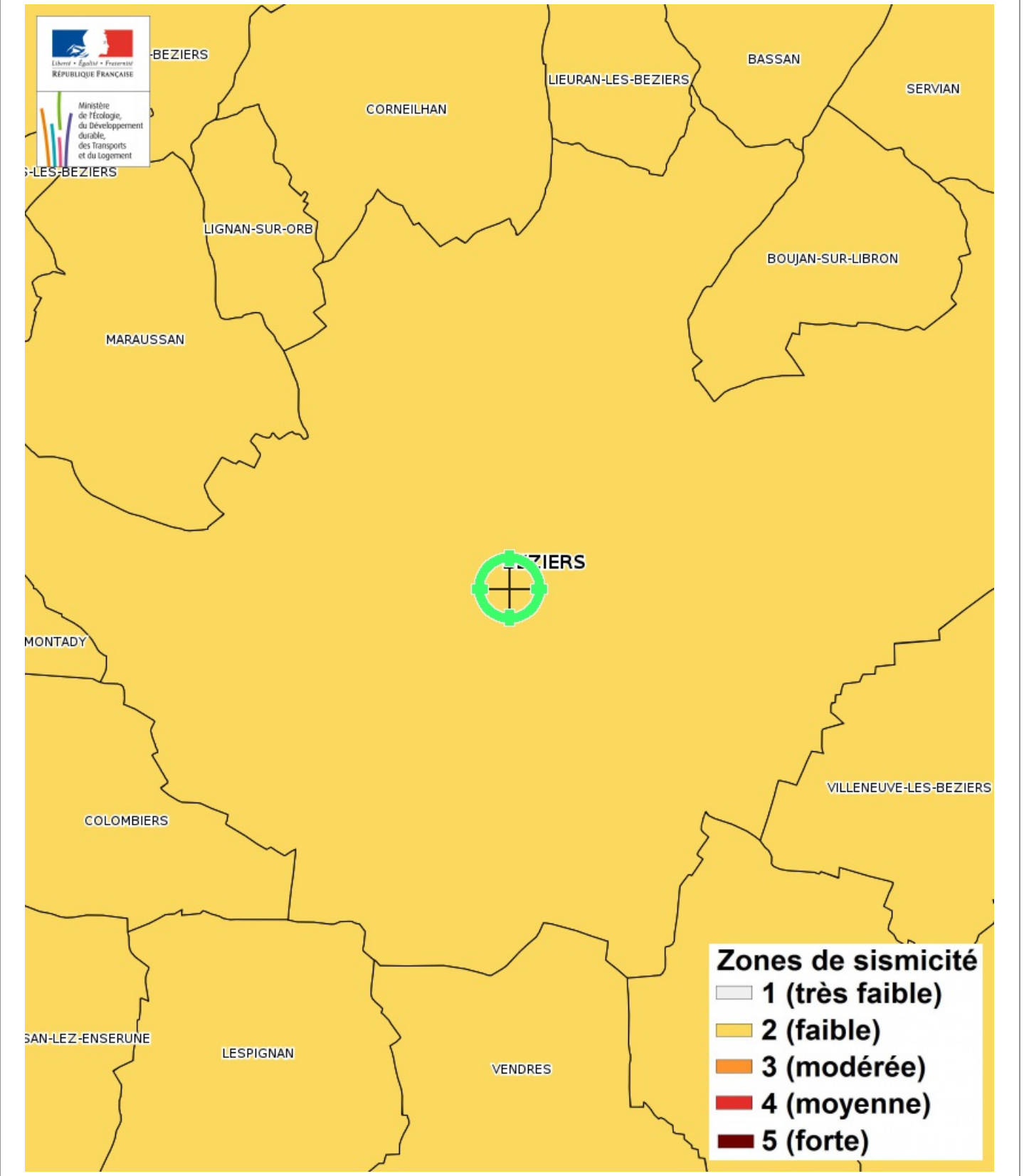


Zonage réglementaire sur la Sismicité

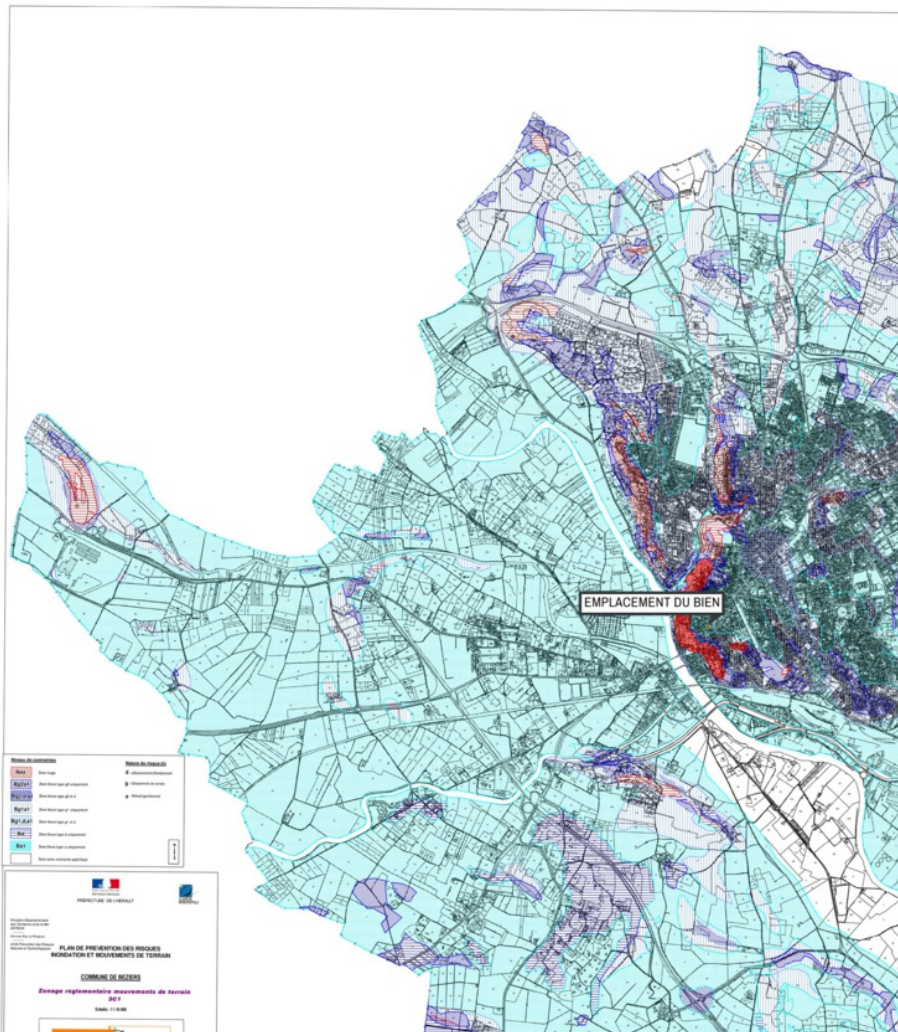
Département : Hérault

Commune : BEZIERS

Zonage réglementaire sur la Sismicité : Zone 2 - Faible



Carte Multirisques



- Inondation par ruissellement et coulée de boue Approuvé le 16/06/2010
- Mouvement de terrain Approuvé le 16/06/2010
- Mouvement de terrain Affaisements et effondrements Approuvé le 16/06/2010
- Mouvement de terrain Argile Approuvé**
- Mouvement de terrain Eboulement, chutes de pierres et de blocs Approuvé
- Mouvement de terrain Glissement de terrain Approuvé

- NON EXPOSÉ
- NON EXPOSÉ
- NON EXPOSÉ
- EXPOSÉ**
- NON EXPOSÉ
- NON EXPOSÉ

Zoom et Légende extraits de la carte originale ci-dessus



Niveau de contraintes

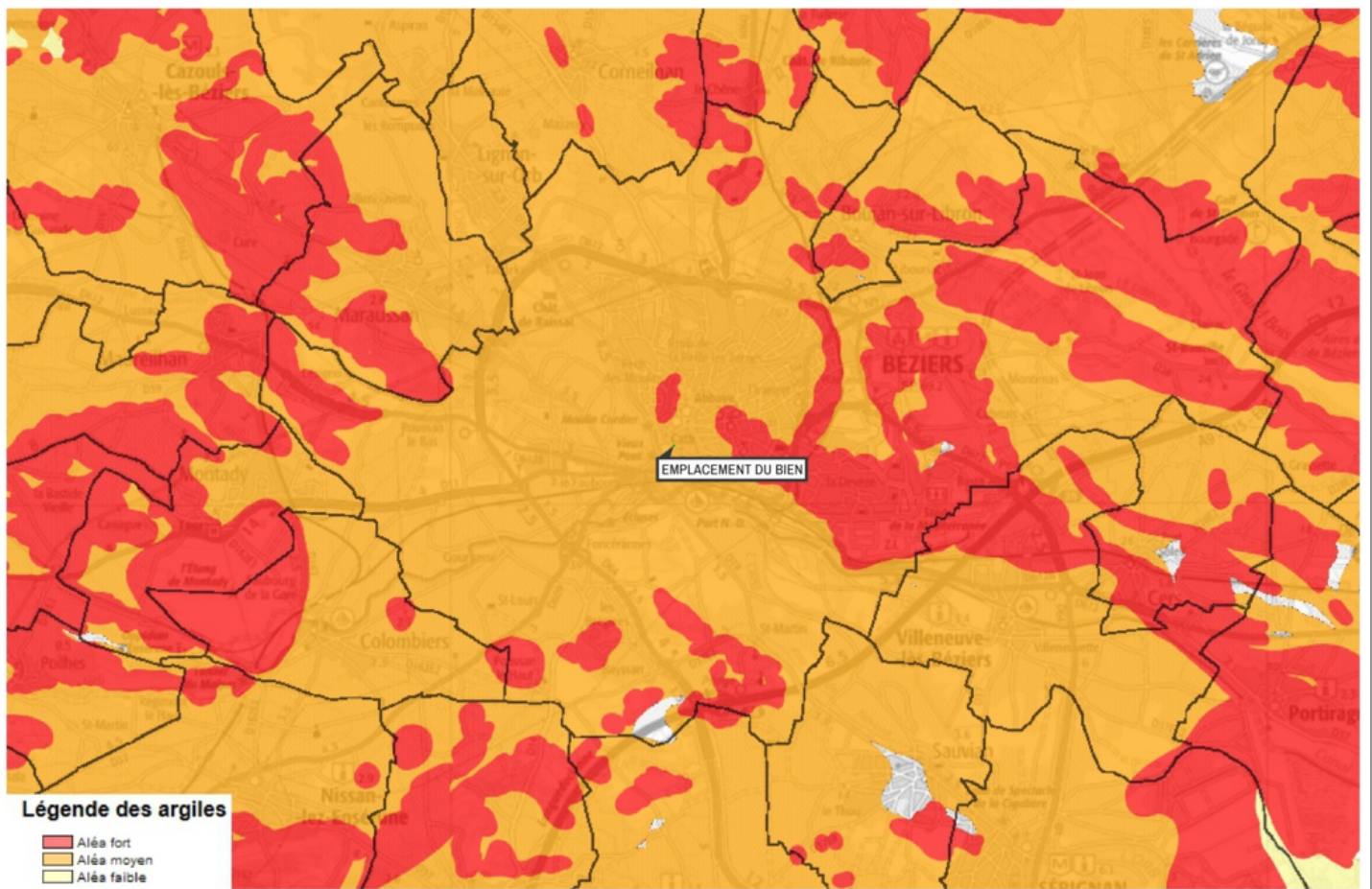
- Zone rouge
- Zone bleue type g2 uniquement
- Zone bleue type g2 et d
- Zone bleue type g1 uniquement
- Zone bleue type g1 et d
- Zone bleue type d uniquement
- Zone bleue type a uniquement
- Zone sans contrainte spécifique

Nature du risque (n)

- d** : affaissement/effondrement
- g** : glissement de terrain
- a** : retrait/gonflement
- Rm1, Rm11, Rm12, Rm13** : Glissement de terrain, éboulement et coulées de boues/mouvement de terrain

Carte

Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN)



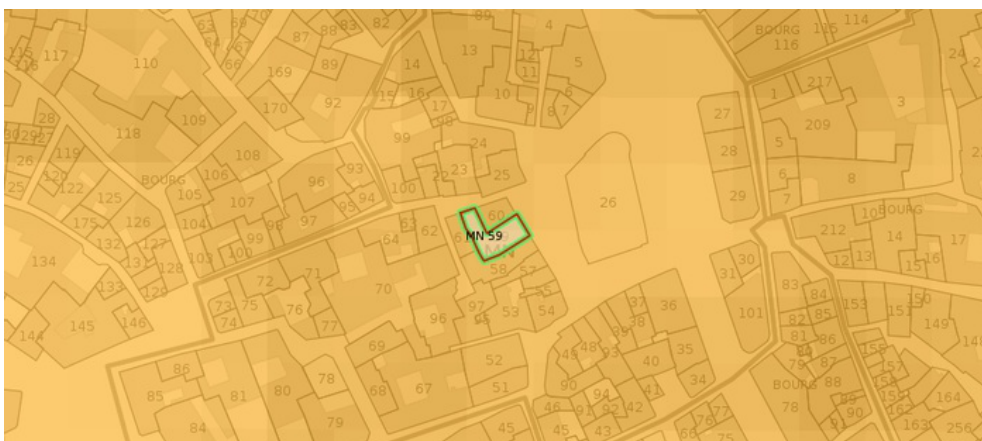
Légende des argiles

- Aléa fort
- Aléa moyen
- Aléa faible

Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN) Informatif

EXPOSÉ

Zoom et Légende extraits de la carte originale ci-dessus



Légende Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN) Carte réglementaire Source BRGM

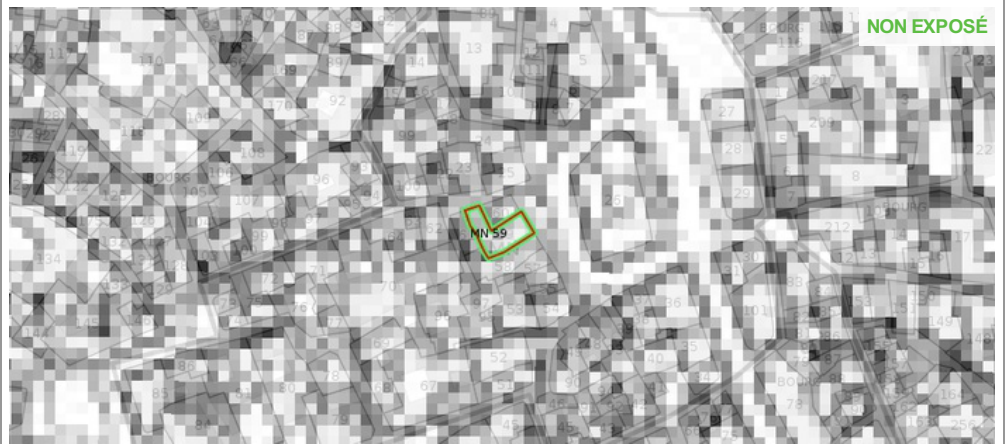
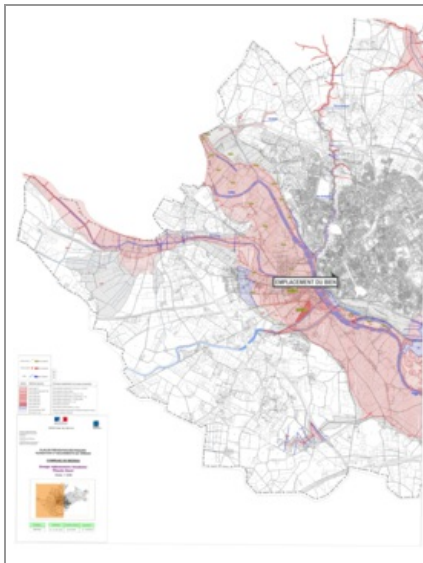
- **Aléa fort**
Concerné par la loi ELAN*
- **Aléa moyen**
Concerné par la loi ELAN*
- **Aléa faible**
Non concerné par la loi ELAN

*Obligation pour le vendeur de fournir une étude géotechnique préalable en cas de vente d'un terrain non bâti constructible.

Annexes

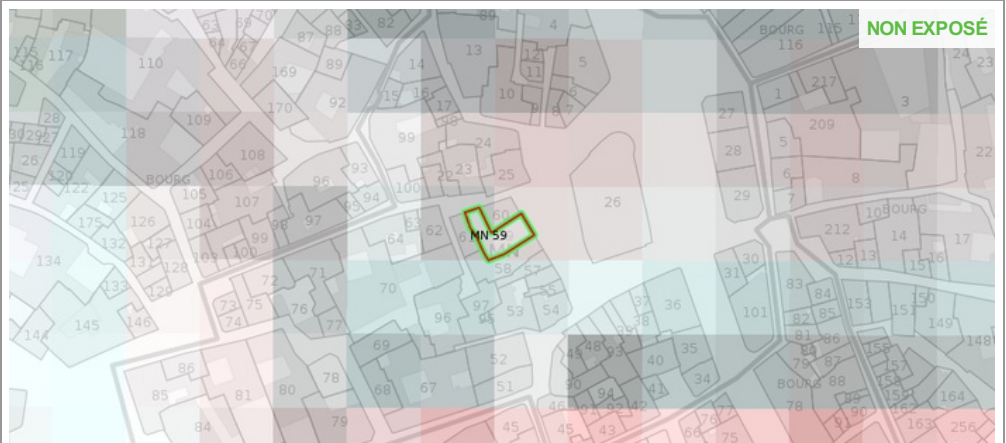
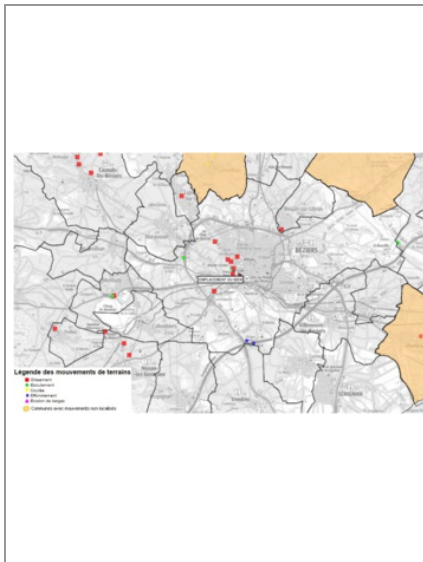
Cartographies des risques dont l'immeuble n'est pas exposé

Zoom extrait de la carte originale ci-contre



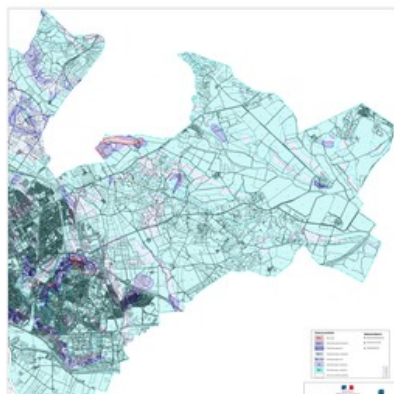
Inondation Approuvé le 16/06/2010

Zoom extrait de la carte originale ci-contre



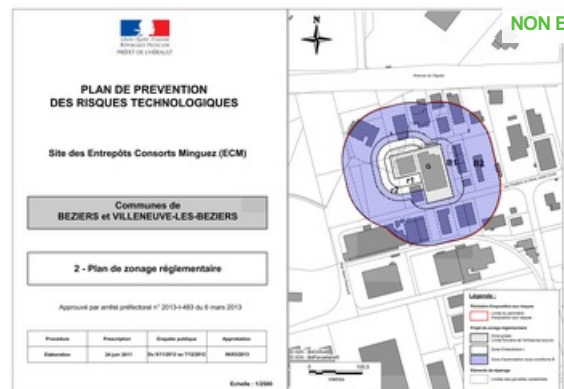
Mouvement de terrain Informatif

NON EXPOSÉ



Inondation par ruissellement et coulée de boue Approuvé le 16/06/2010
Mouvement de terrain Approuvé le 16/06/2010
Mouvement de terrain Affaissements et effondrements Approuvé le 16/06/2010
Mouvement de terrain Argile Approuvé
Mouvement de terrain Eboulement, chutes de pierres et de blocs Approuvé
Mouvement de terrain Glissement de terrain Approuvé

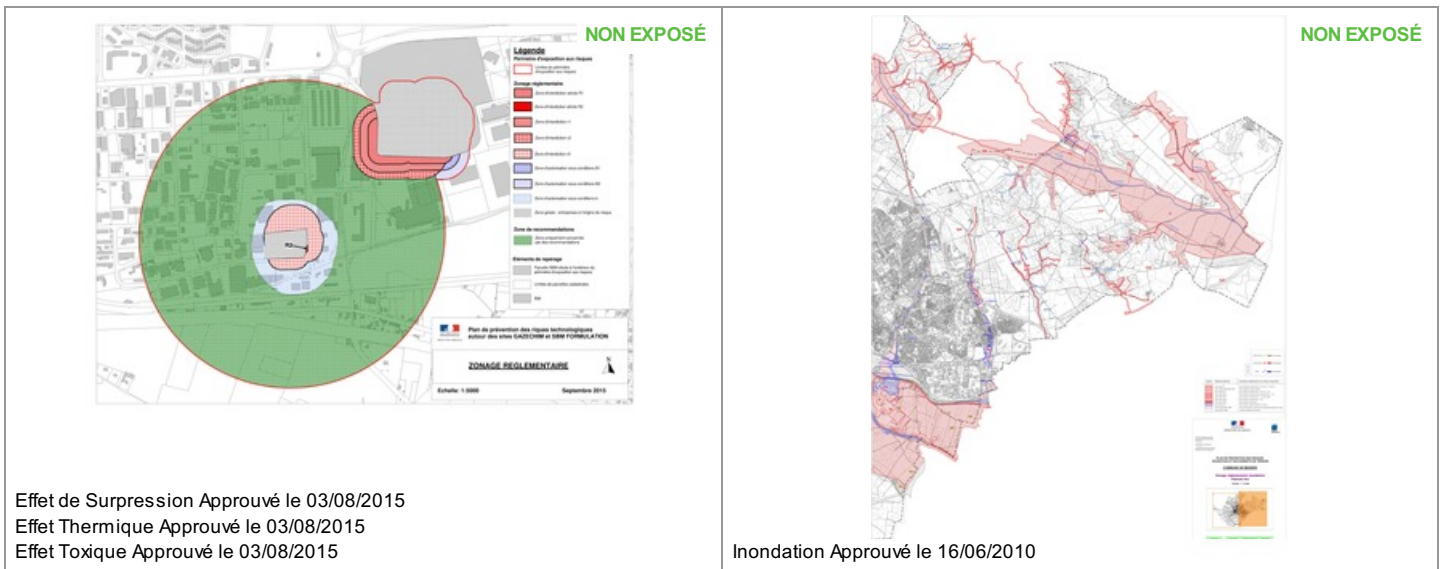
NON EXPOSÉ



Effet Thermique Approuvé le 06/03/2013
Effet Toxique Approuvé le 06/03/2013

Annexes

Cartographies des risques dont l'immeuble n'est pas exposé



Annexes

Arrêtés



PREFET DE L'HERAULT

*Direction Départementale
des Territoires et de la Mer*
SERVICE EAU, RISQUES ET NATURE
Unité Prévention des Risques
Naturels et Technologiques

Arrêté n°DDTM34-2015-09-05311 portant Information des Acquéreurs et Locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologique majeurs

**Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,
Préfet de l'Hérault,**

COMMUNE DE BEZIERS

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L 125-5 et R 125-23 à R 125-27 ;

Vu l'arrêté préfectoral relatif à la liste des communes de l'Hérault où s'applique l'article L125-5 du code de l'environnement ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-01-1463 du 03 août 2015 portant approbation du plan de prévention des risques technologiques autour des sites GAZECHIM et SBM Formulation sur les communes de BEZIERS et de VILLENEUVE-LES-BEZIERS,

Considérant qu'il convient de modifier le dossier communal d'information.

ARRETE :

ARTICLE 1 :

Les éléments nécessaires à l'élaboration de l'état des risques pour l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers situés sur le territoire de la commune sont consignés dans le dossier communal d'informations annexé au présent arrêté.

Ce dossier comprend :

- la mention des risques naturels et des risques technologiques pris en compte,
- l'intitulé des documents auxquels le vendeur ou le bailleur peut se référer. (Note de présentation, carte de zonage réglementaire et règlement)

DDTM 34 - Horaires d'ouverture : 9h00-11h30 / 14h00-16h30
Bâtiment Ozone, 181 place Ernest Granier - CS 60 556 - 34 064 Montpellier cedex 02

Annexes

Arrêtés

Ce dossier est librement consultable en préfecture, en sous-préfectures et en mairie.
Il est accessible sur le site internet des services de l'Etat dans l'Hérault à l'adresse :
<http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Risques-naturels-et-technologiques/L-information-des-Acquereurs-et-des-Locataires-I.A.L>

ARTICLE 2 :

Ces informations seront mises à jour selon les modalités prévues par l'article R125-25 du code de l'environnement.

ARTICLE 3 :

Un exemplaire du présent arrêté et du dossier d'information est adressé au maire et à la chambre départementale des notaires.
Le présent arrêté sera affiché en mairie. Mention de l'arrêté et des modalités et de sa consultation sera annexé dans un journal diffusé dans le département

ARTICLE 4:

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département.

ARTICLE 5:

Mesdames et Messieurs le secrétaire général de la préfecture, le directeur de cabinet, les sous-préfets d'arrondissements, la directrice départementale des territoires et de la mer et le maire de la commune de BEZIERS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Montpellier, le 17 septembre 2015
La Directrice Départementale des Territoires et de la
Mer de l'Hérault et par délégation,
Le Chef du Service Eau, Risques et Nature



Guy L'ESSEILE

Annexes

Arrêtés



PREFET DE L'HERAULT

ARRETE n° 2012-01-044

**relatif à l'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers
sur les risques naturels et technologiques majeurs**

Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon,
Préfet de l'Hérault,
Officier de la Légion d'Honneur,
Commandeur de l'Ordre National du Mérite.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L 125-5 et articles R 125-23 à R 125-27 ;

Vu le décret n° 2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français ;

ARRETE :

ARTICLE 1 :

L'obligation d'information prévue aux paragraphes I et II de l'article L.125-5 du code de l'environnement s'applique dans chacune des communes listées en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2:

Les éléments nécessaires à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs sont consignés dans un dossier communal d'information librement consultable en préfecture, sous-préfectures et mairies concernées.

Annexes

Arrêtés

ARTICLE 3 :

L'obligation d'information prévue au paragraphe IV de l'article L.125-5 du code de l'environnement, s'applique pour l'ensemble des arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique sur le territoire de la commune dans lequel se situe le bien dont la liste est consultable en préfecture, sous-préfectures, mairies concernées et sur le site <http://prim.net/> rubrique « ma commune face aux risques majeurs ».

ARTICLE 4 :

La liste des communes et les dossiers communaux d'information sont mis à jour à chaque arrêté modifiant la situation d'une ou plusieurs communes au regard des conditions mentionnées à l'article R125-25 du code de l'environnement.

ARTICLE 5 :

Un exemplaire du présent arrêté accompagné de la liste des communes mentionnées à l'article 1er est adressé aux maires des communes concernées et à la chambre départementale des notaires.
Le présent arrêté sera affiché en mairie. Il fera l'objet d'un avis de publication dans un journal local.
Il sera consultable sur le site Internet de la préfecture <http://www.herault.pref.gouv.fr/>.

ARTICLE 6 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat.

ARTICLE 7 :

Mesdames et Messieurs le secrétaire général de la préfecture, le directeur de cabinet, les sous-préfets d'arrondissements, les chefs de services régionaux et départementaux et les maires du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Montpellier, le 09 JAN. 2012

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-préfet,
Directeur de Cabinet


Nicolas HONORE

Annexes

Arrêtés

PREFECTURE DE L'HERAULT

Annexe à l'arrêté préfectoral N°2012-01-044 en date du **09 JAN. 2012**
relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers
sur les risques naturels et technologiques majeurs

Liste des communes où s'applique l'obligation d'annexer un état des risques naturels et technologiques à tout contrat de location écrit, ou promesse de vente ou acte réalisant ou constatant la vente d'un bien immobilier

N° Insee	Communes
34001	ABELHAN
34002	ADISSAN
34003	AGDE
34004	AGEL
34005	AGONES
34006	AIGNE
34007	AIGUES-VIVES
34008	LES AIRES
34009	ALIGNAN-DU-VENT
34010	ANIANE
34011	ARBORAS
34012	ARGELLERS
34013	ASPIRAN
34014	ASSAS
34015	ASSIGNAN
34016	AUMELAS
34017	AUMES
34018	AUTIGNAC
34019	AVENE
34020	AZILLANET
34021	BABEAU BOULDOUX
34022	BAILLARGUES
34023	BALARUC-LES-BAINS
34024	BALARUC-LE-VIEUX
34025	BASSAN
34026	BEAUFORT
34027	BEAULIEU
34028	BEDARIEUX
34029	BELARGA
34030	BERLOU
34031	BESSAN
34032	BEZIERS
34033	BOISSERON

Annexes

Attestation d'assurance



Generali
Professionnels - Souscription gestion
75456 Paris Cedex 09

Votre contrat PROTECTION
ENTREPRISE ET DIRIGEANT
n° AP559256

MEDIA IMMO
124 RUE LOUIS BAUDOIN
91100 CORBEIL ESSONNES

Attestation d'assurance de Responsabilité Civile

Paris, le 18 décembre 2020

Generali IARD atteste que le contrat d'assurance Responsabilité Civile n°AP559256 garantit :

MEDIA IMMO
124 RUE LOUIS BAUDOIN
91100 CORBEIL ESSONNES

Sont couvertes les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de son activité professionnelle :

- Notes de Renseignements d'Urbanisme, Droit de préemption, Certificats de carrières, Non péril, Alignement, Hygiène/Salubrité, Numérotage, Concordance Cadastre, état ERP/ERPS, ICPE

TABLEAU DES PLAFONDS DES GARANTIES ET DES SOUS LIMITATIONS APPLICABLES EN CAS DE SINISTRE

GARANTIES	MONTANTS
Responsabilité Civile avant Livraison	
Tous dommages confondus	10 000 000 EUR par sinistre
Dont :	
• Tous dommages résultant de la faute inexcusable de l'employeur - accidents du travail - maladies professionnelles	2 000 000 EUR par année d'assurance quel que soit le nombre de victimes
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR par sinistre
• Dommages immatériels non consécutifs	500 000 EUR par sinistre
• Atteintes accidentelles à l'environnement sur site non soumis à autorisation ou enregistrement	750 000 EUR par année d'assurance

1 / 2

FS/PR019 / 402371710
2040 D



Generali IARD, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris
Generali Vie, Société anonyme au capital de 336 872 976 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Annexes

Attestation d'assurance



Attestation contrat N°AP559256

GARANTIES	MONTANTS
Responsabilité Civile Après Livraison et/ou Professionnelle	
Tous dommages (corporels, matériels et immatériels confondus) et frais confondus	3 000 000 EUR par année d'assurance
Dont :	
• Dommages immatériels non consécutifs	3 000 000 EUR par année d'assurance
• Frais de restauration de l'image de marque	200 000 EUR par année d'assurance
• Biens, documents, médias et données confiés et/ou prêtés (Dommages matériels et immatériels consécutifs) y compris frais de reconstitution	500 000 EUR par année d'assurance
Frais de prévention	
Frais de prévention	150 000 EUR par année d'assurance
Responsabilité Environnementale	
Pertes pécuniaires	500 000 EUR par année d'assurance
Dont :	
• Frais de prévention	150 000 EUR par année d'assurance
Atteinte Logique / Cyber	
Tous dommages et frais confondus	150 000 EUR par année d'assurance
Dont :	
• Frais de notification	50 000 EUR par année d'assurance
• Frais en cas d'atteinte à la réputation	50 000 EUR par année d'assurance
GARANTIE JURIDIQUE	
Défense Pénale et Recours	SOUSCRIT

La présente attestation est valable pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 sous réserve que le contrat ne soit pas résilié, suspendu ou annulé pour quelque cause que ce soit au cours de cette période.

Elle n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle est délivrée pour valoir ce que de droit et n'engage l'assureur que dans les limites des dispositions du contrat auquel elle se réfère.

Karim BOUCHEMA
 Directeur des Opérations

2/ 2

FS/P0019 / 402371710

2040 D



Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris
Generali Vie, Société anonyme au capital de 336 872 976 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris
 Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
 Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

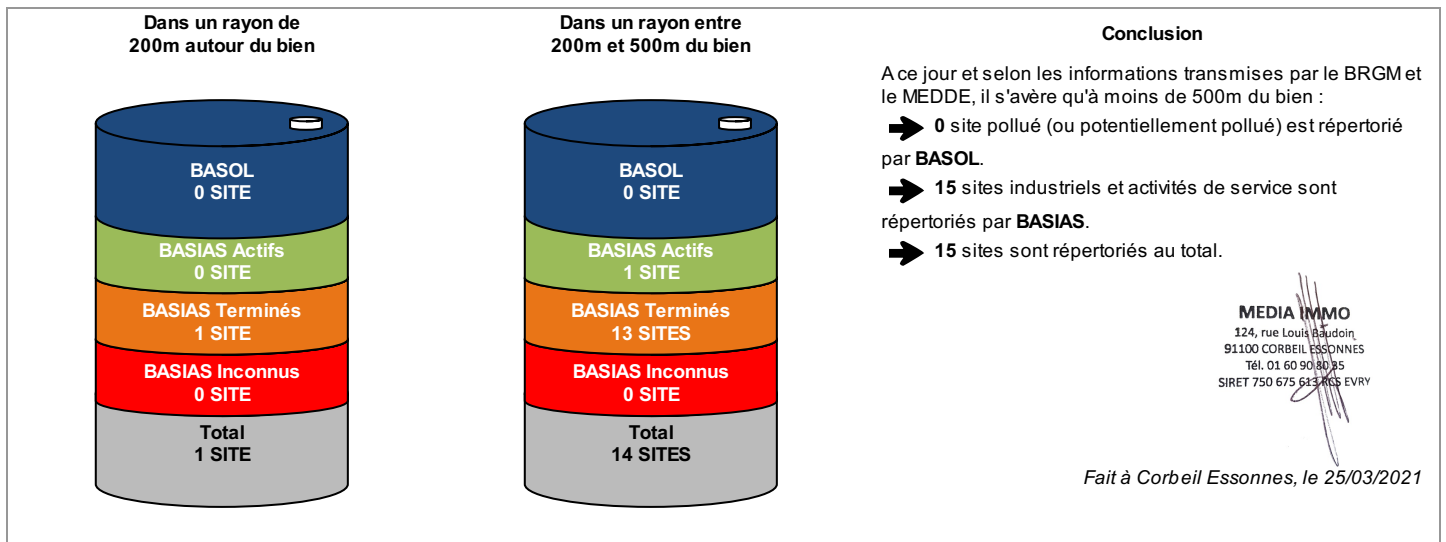
Etat des Risques de Pollution des Sols (ERPS)*



Réalisé en commande** par	Media Immo
Pour le compte de	PANTOU-CARRION
Numéro de dossier	MC/CT/1001016
Date de réalisation	25/03/2021

Localisation du bien	6 Place des trois six 34500 BEZIERS
Section cadastrale	MN 59
Altitude	64.84m
Données GPS	Latitude 43.342078 - Longitude 3.212381

Désignation du vendeur	AGIRA
Désignation de l'acquéreur	



* Ce présent document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à l'acquéreur ou au locataire, les informations rendues publiques par l'Etat concernant les risques de pollution des sols.

** Media Immo réalise, sous sa seule responsabilité, l'ERPS du client. Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les bases de données BASOL et BASIAS et des futurs SIS soient à jour.

Document réalisé à partir des bases de données **BASIAS** et **BASOL**
(gérées par le **BRGM** - Bureau de Recherches Géologiques et Minières et le **MEDDE** - Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie)

SOMMAIRE

Synthèse de votre Etat des Risques de Pollution des Sols
Qu'est-ce que l'Etat des Risques de Pollution des Sols (ERPS) ?
Cartographie des sites situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien
Inventaire des sites situés à moins de 200m du bien, 500m du bien et non localisés

Qu'est-ce que l'ERPS ?

Ce document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à l'acquéreur ou au locataire, les informations rendues publiques par l'Etat concernant les risques de pollution des sols.

Doit-on prévoir de prochains changements ?

Qui : En application du **Décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015** prévus par l'article L. 125-6 du code de l'environnement, l'actuel ERPS sera progressivement interprété par l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols, plus communément appelés les **SIS** et seront intégrés à l'ERP.

Dans quels délais ?

Le décret nous informe que les pouvoirs publics territoriaux de chaque département doivent élaborer et valider les SIS **entre le 1er janvier 2016 et le 1er janvier 2019**.

Que propose Media Immo durant ces 3 ans ?

Jusqu'à la mise en application progressive des arrêtés préfectoraux relatifs aux SIS, **Media Immo** vous transmet, à **titre informatif**, les informations actuellement disponibles et rendues publiques par l'Etat à travers les bases de données **BASOL** et **BASIAS**.

Que signifient BASOL et BASIAS ?

➔ **BASOL** : **BA**se de données des sites et **SOL**s pollués (ou potentiellement pollués) par les activités industrielles appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

➔ **BASIAS** : Base de données d'**Anciens Sites Industriels** et **Activités de Service**, réalisée essentiellement à partir des archives et gérée par le **BRGM** (Bureau de **R**echerches **G**éologiques et **M**inières). **Il faut souligner qu'une inscription dans BASIAS ne préjuge pas d'une éventuelle pollution à son endroit.**

Comment sont établis les périmètres et attributs des futurs SIS ?

Le préfet élabore la liste des projets de SIS et la porte à connaissance des maires de chaque commune. L'avis des maires est recueilli, puis les informations de pollution des sols sont mises à jour grâce à la contribution des organismes participants. Ces secteurs seront représentés dans un ou plusieurs documents graphiques, à **l'échelle cadastrale**.

Qu'est-ce qu'un site pollué ?

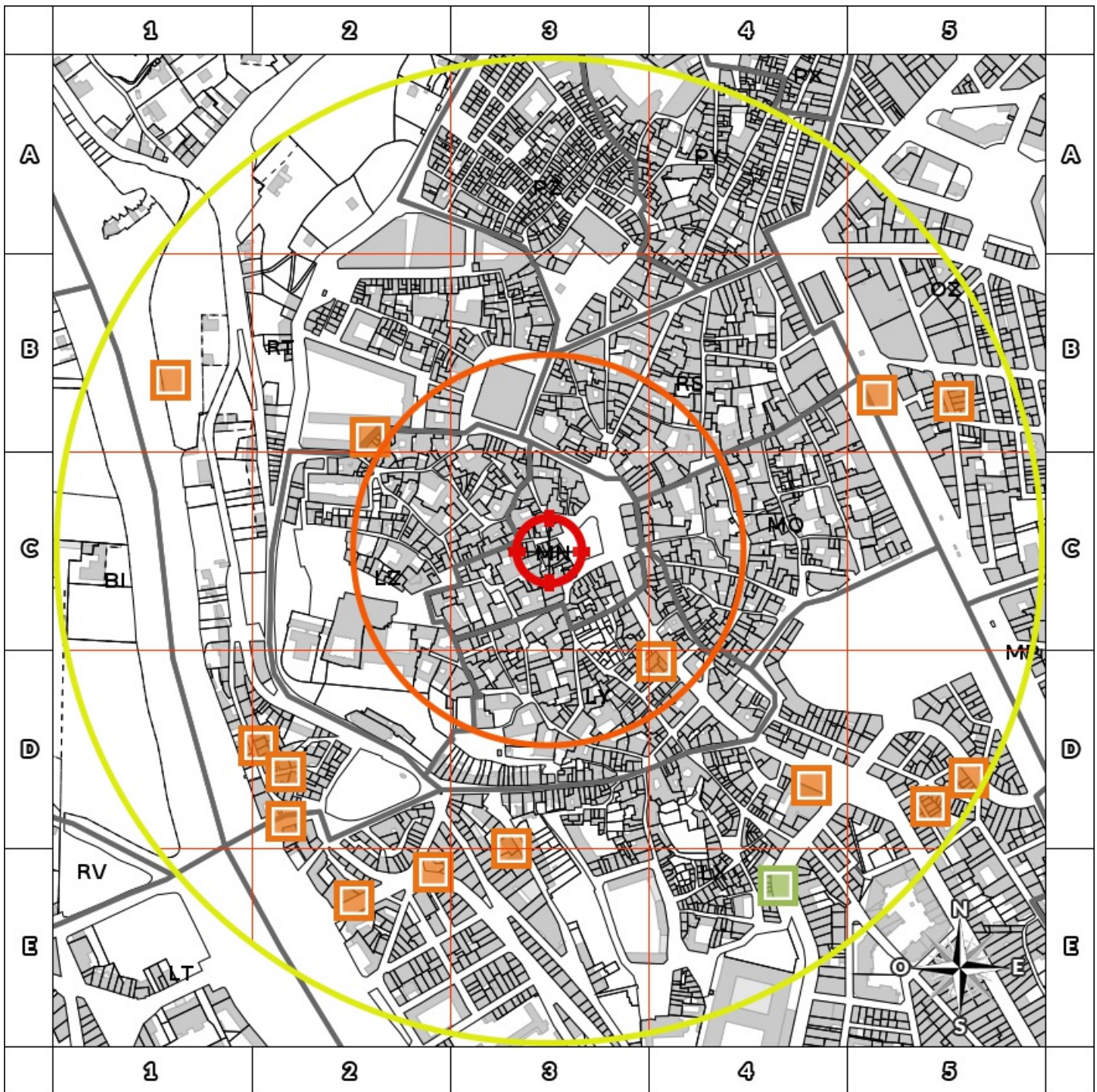
Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement. Ces situations sont souvent dues à d'anciennes pratiques sommaires d'élimination des déchets, mais aussi à des fuites ou à des épandages de produits chimiques, accidentels ou pas. Il existe également autour de certains sites des contaminations dues à des retombées de rejets atmosphériques accumulés au cours des années voire des décennies.

Quels sont les risques si le vendeur ou le bailleur n'informe pas l'acquéreur ou le locataire ?








« À défaut et si une pollution constatée rend le terrain impropre à la destination précisée dans le contrat, **dans un délai de deux ans à compter de la découverte de la pollution**, l'acquéreur ou le locataire a le choix de demander la **résolution du contrat** ou, selon le cas, de **se faire restituer une partie du prix de vente ou d'obtenir une réduction du loyer**. L'acquéreur peut aussi demander la **réhabilitation du terrain aux frais du vendeur** lorsque le coût de cette réhabilitation ne paraît pas disproportionné par rapport au prix de vente ». (Extrait du Décret)

Cartographie des sites

situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien



200m

-  BASOL : BAse de données des sites et SOLs pollués (ou potentiellement pollués)
-  BASIAS en activité : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
-  BASIAS dont l'activité est terminée : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
-  BASIAS dont l'activité est inconnue : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
-  Emplacement du bien
-  Zone de 200m autour du bien
-  Zone de 500m autour du bien

Retrouvez sur cette cartographie un inventaire des sites pollués (ou potentiellement pollués) situés à moins de 500m du bien représentés par les pictos   et  et .

Chacun de ces pictos est détaillé sur la page suivante grâce à sa lettre et son numéro (A2, B4, ...) qui vous aideront à vous repérer sur la carte.

Inventaire des sites

situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien

Repère	Nom	Activité des sites situés à moins de 200m	Adresse	Distance (Environ)
D4	SOCIETE BATAILLE JACQUES	Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain (production et première transformation)	Mazagram (Rue) BEZIERS	156 m

Repère	Nom	Activité des sites situés de 200m à 500m	Adresse	Distance (Environ)
B2	SOCIETE MANIAUDEIX	Fabrication de verre et d'articles en verre et atelier d'argenture (miroir, cristal, fibre de verre, laine de roche)	Collège (Rue du), 5 BEZIERS	213 m
E3	SOCIETE CABANAC LOUIS	Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums	Longuelane (Impasse) BEZIERS	303 m
E2	MOBIL OIL FRANCAISE	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Colonel d'Ornano (Avenue du), 9 - Orb (Rue de l') BEZIERS	344 m
D2	MIQUEL GASTON	Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales (huile végétale et animale, y compris fonderie de suif), hors huile minérale (Voir C19.20Z)	Saints -imoniens (Rue des), 10 BEZIERS	346 m
D2	BLANCHISSERIE PELLE ANTOINE	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	Saint-Simoniens (Rue des), 14 BEZIERS	353 m
D4	SOCIETE DEJEAN HENRI	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Marne (Avenue de la), 2 BEZIERS	355 m
B5	ATELIER DE LA PLAINE SAINT-PIERRE	Traitement et revêtement des métaux ; usinage ; mécanique générale, Production et distribution de combustibles gazeux (pour usine à gaz, générateur d'acétylène), mais pour les autres gaz industriels voir C20.11Z	Riquet (Allées Paul), 15 BEZIERS	365 m
D2	ROUANET JOSEPH	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)	Pont Vieux (Rue du) BEZIERS	380 m
E2	BASCOUL ROGER (1)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Colonel d'Ornano (Avenue du) BEZIERS	404 m
E4	COMMUNE DE BEZIERS ANC. SOCIETE ALBERTINI AUGUSTE	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Marne (Avenue de la) - Locaux de la caserne St Jacques BEZIERS	410 m
B1	COOPÉRATIVE OLÉCOLE DE BEZIERS	Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales (huile végétale et animale, y compris fonderie de suif), hors huile minérale (Voir C19.20Z)	Murviel (Rue de) BEZIERS	416 m
B5	CENTRAL GARAGE	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Boieldieu (Rue), 42 BEZIERS	434 m
D5	STATION SERVICE GARIBALDI	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Gambetta (Avenue), 1 BEZIERS	462 m
D5	SOCIETE GAU HENRI	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	Maréchal Joffre (Avenue du), 8 BEZIERS	481 m

Nom	Activité des sites non localisés	Adresse
SOCIETE LIGNON PIERRE	Fabrication de matériaux de construction en terre cuite (de tuiles et briques) et de produits divers en terre cuite (tuilerie, poterie, briqueterie)	BEZIERS
SOCIETE LIGNON PIERRE	Fabrication de matériaux de construction en terre cuite (de tuiles et briques) et de produits divers en terre cuite (tuilerie, poterie, briqueterie)	RN 112 d'Agde à Toulouse BEZIERS
LIENART ET CIE	Fabrication de ciment, chaux et plâtre (centrale à béton, ...)	RN 112 d'Agde à Toulouse BEZIERS
SOCIETE MAS FRANÇOIS	Fabrication de matériaux de construction en terre cuite (de tuiles et briques) et de produits divers en terre cuite (tuilerie, poterie, briqueterie)	Montpellier (Ancien chemin de) BEZIERS
SOCIETE CAMBON PIERRE	Fabrication de matériaux de construction en terre cuite (de tuiles et briques) et de produits divers en terre cuite (tuilerie, poterie, briqueterie)	RN 9 de Paris à Perpignan BEZIERS
SOCIETE CAUMON GUILLAUME	Fabrication de matériaux de construction en terre cuite (de tuiles et briques) et de produits divers en terre cuite (tuilerie, poterie, briqueterie)	BEZIERS
SOCIETE PALLOT PIERRE	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Enceinte de la gare de Béziers BEZIERS
NEL AINÉ ET CIE	Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales (huile végétale et animale, y compris fonderie de suif), hors huile minérale (Voir C19.20Z)	Quartier de Perdiginer BEZIERS
SOCIETE FABRE ANTOINE	Fabrication de machines agricoles et forestières (tracteurs...) et réparation	Belfort (Avenue de), 99 à 103 BEZIERS
SARL CARRIERES DE GALIBERTE ANC. SOCIETE DES GRANDS TRAVAUX DU BITERROIS (SGTB)	Construction	BEZIERS

Nom	Activité des sites non localisés	Adresse
MINES DE BITUME ET D'ASPHALTE DU CENTRE STÉ	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	RN 113 BEZIERS
SOCIETE RIGAIL JEAN	Production et distribution de combustibles gazeux (pour usine à gaz, générateur d'acétylène), mais pour les autres gaz industriels voir C20.11Z	BEZIERS
STATION DU PONT NEUF Station DYNEFF	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Colonel d'Ornaux (Avenue du), 1-5 BEZIERS
SOCIETE PAGES LUCIEN	Garages, ateliers, mécanique et soudure	Quai Port Notre-Dame (Rue) , 25, 27, 36, 37 BEZIERS
SOCIETE BERGER JEAN	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	RN 112 (entre les Fk 19, 810 et 19, 880) BEZIERS
SOFEB SOCIETE FRANÇAISE D'ÉLECTRO-BÉTON	Fabrication de ciment, chaux et plâtre (centrale à béton, ...)	Murviel (Route de), 56 BEZIERS
TUILERIE CENTRALE DU MIDI	Fabrication de matériaux de construction en terre cuite (de tuiles et briques) et de produits divers en terre cuite (tuilerie, poterie, briqueterie)	BEZIERS
TUILERIE FONTVIELLE	Fabrication de matériaux de construction en terre cuite (de tuiles et briques) et de produits divers en terre cuite (tuilerie, poterie, briqueterie)	BEZIERS
SOCIETE ROUCAIROL JEAN-PIERRE	Fabrication de matériaux de construction en terre cuite (de tuiles et briques) et de produits divers en terre cuite (tuilerie, poterie, briqueterie)	RD 10 BEZIERS
SOCIETE ANDRIEU ELISABETH	Fabrication de matériaux de construction en terre cuite (de tuiles et briques) et de produits divers en terre cuite (tuilerie, poterie, briqueterie)	BEZIERS
SOCIETE FABREGAT	Collecte et stockage des déchets non dangereux dont les ordures ménagères (décharge d'O.M. ; déchetterie)	BEZIERS
SOCIETE QUEREL PIERRE	Collecte et stockage des déchets non dangereux dont les ordures ménagères (décharge d'O.M. ; déchetterie)	BEZIERS
SOCIETE CAMBESCURE PIERRE	Fonderie	RN 9, au dessus du faubourg Terre Blanche BEZIERS
PETROLES SHELL BERRE STÉ	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	ZUP de La Devèze BEZIERS
GUICHARD-PERRACHON ET CIE, ETS ECONOMIQUE DU CASINO	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	BEZIERS
UNION GLE DE DISTRIBUTION DES PRODUITS PETROLIERS	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Marseillan (Chemin de) BEZIERS
SOCIETE DEMON PIERRE	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, platiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	Marseillan (Route de) BEZIERS
DANJARD SARL	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	RN 9 BEZIERS 34500 BEZIERS
INTERFUEL SUCCÈDE À STATION DU MIDI	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	RN 112 BEZIERS
SOCIETE SOULIE MIQUEL	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)	Faubourg du Font ou du Pont BEZIERS
SOCIETE DAUMASSAND EDOUARD	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)	Machine Hydraulique (Rue de la) BEZIERS
PRODUITS GAL STÉ	Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums	BEZIERS
SOCIETE CARALLER ERNEST	Chaudronnerie, tonnellerie	Font Neuve (Cour de la) BEZIERS
SOCIETE SPAGNOLO GÉRARD	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, platiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	BEZIERS

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)*



Réalisé en commande** par	Media Immo
Pour le compte de	PANTOU-CARRION
Numéro de dossier	MC/CT/1001016
Date de réalisation	25/03/2021

Localisation du bien	6 Place des trois six 34500 BEZIERS
Section cadastrale	MN 59
Altitude	64.84m
Données GPS	Latitude 43.342078 - Longitude 3.212381

Désignation du vendeur	AGIRA
Désignation de l'acquéreur	

RÉFÉRENCES

Seules sont concernées les ICPE suivies par les DREAL (Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement) pour la majorité des établissements industriels et les DD(CS)PP (Directions départementales (de la cohésion sociale et) de la protection des populations) pour les établissements agricoles, les abattoirs et les équarrissages et certaines autres activités agroalimentaires, avec distinction en attribut du type d'ICPE (SEVESO, IPPC, Silo, Carrière, Autres), de l'activité principale et des rubriques de la nomenclature des installations classées pour lesquelles l'établissement industriel est autorisé.

GÉNÉALOGIE

Cette base contient les installations soumises à autorisation ou à enregistrement (en construction, en fonctionnement ou en cessation d'activité). Les données proviennent d'une extraction de la base de données fournie par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) et la géolocalisation est effectuée sur la base des coordonnées Lambert indiquées dans l'extraction.

QUALITÉ DES DONNÉES

Le niveau de précision de la localisation indiqué en attribut pour chaque ICPE est variable ; Elles peuvent être localisées au Centre de la commune concernée, à l'adresse postale, à leurs coordonnées précises ou leur valeur initiale.

*** Ce présent document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à les informations rendues publiques par l'Etat.**

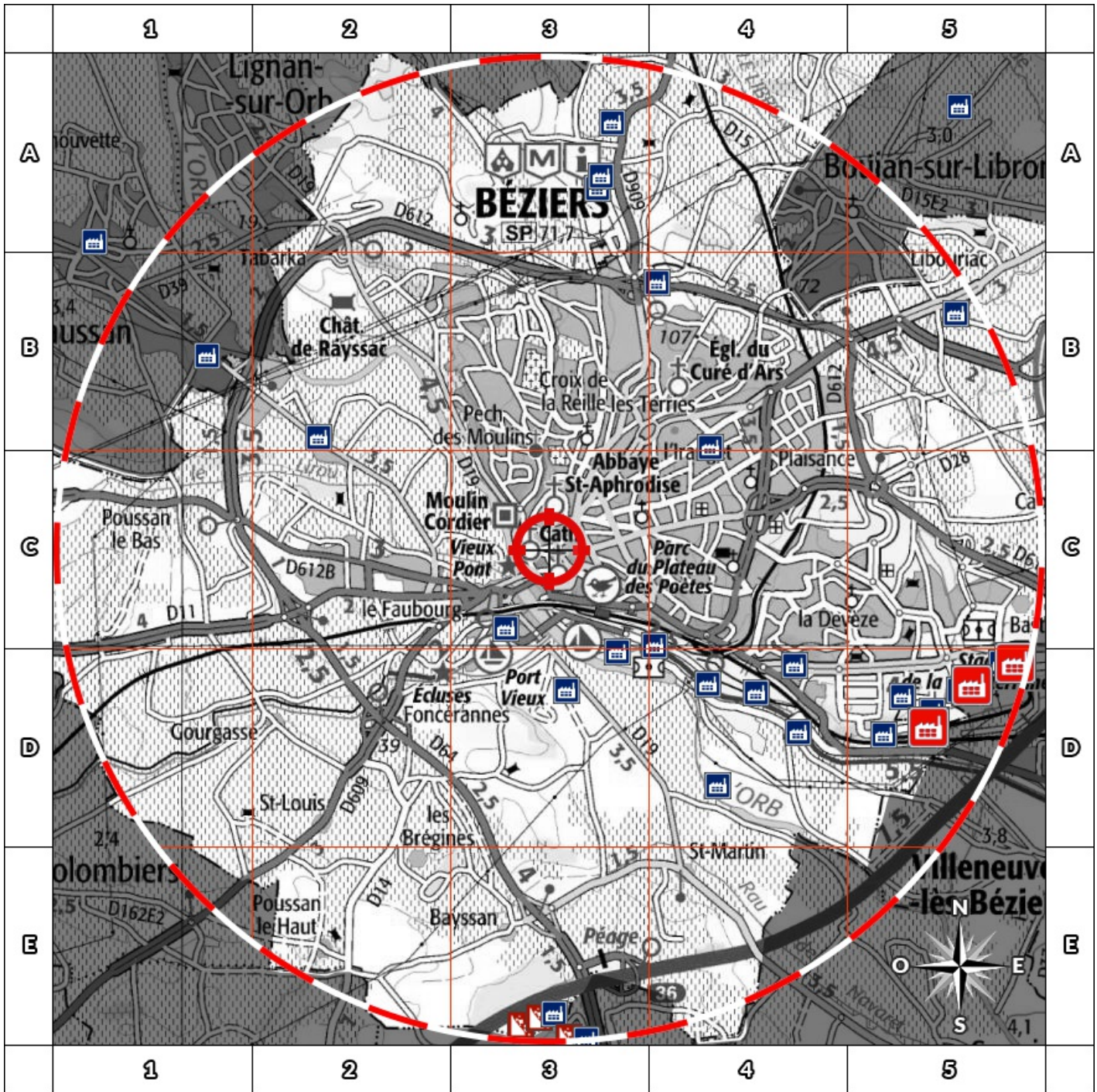
**** Media Immo réalise, sous sa seule responsabilité, l'ICPE du client. Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les bases de données soient à jour.**

SOMMAIRE

Synthèse des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
Cartographie des ICPE
Inventaire des ICPE

Cartographie des ICPE

Commune de BEZIERS



2000m

- | | |
|---------------------|------------------------------|
| Usine Seveso | Elevage de porc |
| Usine non Seveso | Elevage de bovin |
| Carrière | Elevage de volaille |
| Emplacement du bien | Zone de 5000m autour du bien |

Retrouvez sur cette cartographie un inventaire des Installations Classées pour le Protection de l'Environnement situées à moins de 5000m du bien représentées par les pictos et .

Chacun de ces pictos est détaillé sur la page suivante grâce à sa lettre et son numéro (A2, B4, ...) qui vous aideront à vous repérer sur la carte.

Inventaire des ICPE

Commune de BEZIERS

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à moins de 5000m du bien					
	Centre de la commune	CASTEL FRERES	ZI DU CAPISCOL AVENUE JEAN FOUCAULT 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	Communauté d'agglom Béziers Méditerranée	ZAE de Mercorent Route de Bédarieux 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Valeur Initiale	Etablissements CASTILLE	lieu-dit 'La Galiberte' 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Valeur Initiale	CAMERON	Plaine St Pierre BP 482 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	ANGIBAUD & SPECIALITES	Route Alphonse Beau de Rochas - ZAC de Mer BP 33 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	SOBAT	ZI du Capiscol 13-15 rue Martin Luther King 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	SRA SAVAC	21 rue Joliot Curie Zone Industrielle du Capiscol 34515 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	OUI
	Valeur Initiale	PAGES Gérard	chemin rural 61 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Valeur Initiale	CFF RECYCLING PURFER Béziers	ZI La Devèze 14, rue Martin Luther King 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Valeur Initiale	MECANIC SUD INDUSTRIE	ZI du Capiscol Rue Charles Nicolle - CS 644 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Valeur Initiale	ATEMAX FRANCE	ROUTE DE MARAUSSAN 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Centre de la commune	BRAULT Holding	Zone d'activité de Mercorent 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Adresse Postale	EUREC SUD	Parc d'activités de Béziers Ouest 543 rue de la Verrerie 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	FREEMAN INDUSTRIE (ex ACV)	Route de Villeneuve 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Centre de la commune	Communauté d'agglom Béziers Méditerranée	ZI du Capiscol Parcelles IL n° 47 et 48 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Valeur Initiale	SMN	Zac de Mercorent Route de Bédarieux 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Valeur Initiale	Société des Ets CASTILLE	lieu-dit 'La Galiberte' 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	PLACOPLATRE	Avenue Joseph Lazare 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	OUI
	Coordonnées Précises	GHM (GRANDES HUILLERIES MEDIACO)	Rue Paul Langevin BP 3098 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	OUI
	Coordonnées Précises	GALVADOC (SOCIETE NOUVELLE)	ZI du Capiscol 16 rue André Blondel 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Valeur Initiale	COVED	gare SNCF avenue Joseph Lazare 34500 BEZIERS	En cessation d'activité	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Centre de la commune	MALTHA GLASS RECYCLING FRANCE	ZAC de la Courtade 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
				Enregistrement	NON
	Centre de la commune	Blanchisserie Interhospitalier O hérault	2 rue Valentin Haüy BP 740 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
				Enregistrement	NON
	Valeur Initiale	VOIES NAVIGABLES DE FRANCE	Avenue du Prado Pont Rouge 34500 BEZIERS	En cessation d'activité	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Carrière de BAYSSAN	lieu-dit 'Garrigue du Roy' 34500 BEZIERS	En cessation d'activité	Non Seveso
				INCONNU	NON

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à moins de 5000m du bien					
	Valeur Initiale	JA NEGOCES (exPUZZLE AUTO)	ancienne route de Bédarioux 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
				Enregistrement	NON
	Centre de la commune	SA LES DOMAINES VIRGINIE	ROUTE DE NARBONNE CS 650 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
				Enregistrement	NON
	Centre de la commune	SA DOMAINE LA CHEVALIERE	ROUTE DE MURVIEL 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
				Enregistrement	NON
	Valeur Initiale	S.C.R. Société Chimique de la Route	Sur Carrières de la Galiberte 34500 BEZIERS	En cessation d'activité	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Centre de la commune	PITCH PROMOTION	Logiparc La Méridienne ZAC de la Méridienne 34536 BEZIERS	En construction	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	Com. d'Agglomération Béziers-Méditerranée	Station d'épuration - Plaine Saint Pierre Chemin rural n° 96 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Valeur Initiale	LARMANDE Roger (site BEZIERS)	rue de la Daubinelle plateau de l'avenir 34500 BEZIERS	En cessation d'activité	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Coordonnées Précises	GAZECHIM	ZI du Capiscol 27 rue Martin Luther King 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Seveso Seuil Haut
				Autorisation	OUI
	Coordonnées Précises	SBM Formulation (ex CMPA)	avenue Jean Foucault / ZI du Capiscol 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Seveso Seuil Haut
				Autorisation	OUI

Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à plus de 5000m du bien			
CHROMENIC	ZI du Capiscol 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
		Autorisation	NON
Communauté d'agglom Béziers Méditerranée	Centre de Stockage de St-Jean de Libron Bureau de l'Environnement 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
		Autorisation	OUI
LIDL	Lieu-dit 'La Courtade' ZAC Béziers Ouest - Route de Maureilhan 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
		Enregistrement	NON
OI Manufacturing France	ZA Béziers Ouest rue du Jéroboam 34500 BEZIERS	En fonctionnement	Non Seveso
		Autorisation	OUI

Etat des nuisances sonores aériennes

En application des articles L 112-3 et L 112-9 du Code de l'Urbanisme



Réalisé en commande* par	Media Immo
Pour le compte de	PANTOU-CARRION
Numéro de dossier	MC/CT/1001016
Date de réalisation	25/03/2021

Localisation du bien	6 Place des trois six 34500 BEZIERS
Section cadastrale	MN 59
Altitude	64.84m
Données GPS	Latitude 43.342078 - Longitude 3.212381

Désignation du vendeur	AGIRA
Désignation de l'acquéreur	

* Media Immo réalise, sous sa seule responsabilité, l'ENSA du client. Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les bases de données soient à jour.

EXPOSITION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS D'EXPOSITION AU BRUIT

Non exposé	000 MN 59
------------	-----------

SOMMAIRE

Synthèse de votre **Etat des Nuisances Sonores Aériennes**
 Imprimé Officiel (feuille rose/violette)
 Cartographie
 Prescriptions d'Urbanisme applicables dans les zones de bruit des Aérodrômes

Etat des nuisances sonores aériennes

En application des articles L 112-3 et L 112-9 du Code de l'Urbanisme

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112-3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° _____ du _____ mis à jour le _____

Adresse de l'immeuble

6 Place des trois six
34500 BEZIERS

Cadastre

MN 59

Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans d'exposition au bruit (PEB)

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB 1 oui non

révisé approuvé date _____

¹ si oui, nom de l'aérodrome :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation 2 oui non

² si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PEB 1 oui non

révisé approuvé date _____

¹ si oui, nom de l'aérodrome :

Situation de l'immeuble au regard du zonage d'un plan d'exposition au bruit

> L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :

zone A ¹
zone B ²
zone C ³
zone D ⁴

forte

forte

modérée

¹ (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)

² (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 et 62)

³ (entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisie entre 57 et 55)

⁴ (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quater viciés A du code général des impôts (et sous réserve des dispositions de l'article L. 112-9 du code de l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture).

Nota bene : Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.

Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des nuisances prises en compte

Consultation en ligne sur <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/plan-dexposition-au-bruit-peb>
Plan disponible en Prefecture et/ou en Mairie de BEZIERS

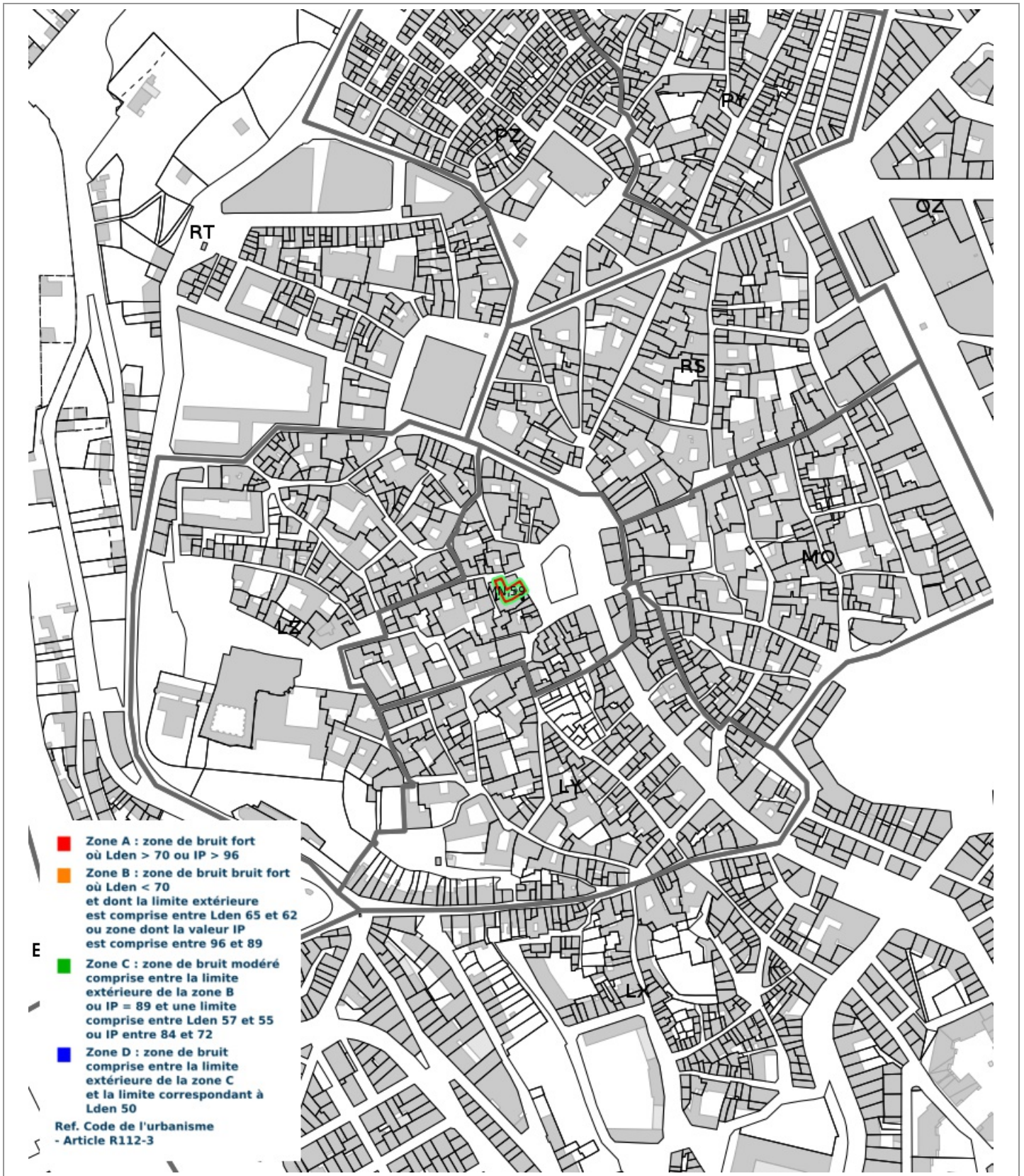
Vendeur - Acquéreur

Vendeur	AGIRA		
Acquéreur			
Date	25/03/2021	Fin de validité	25/09/2021

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être intégré au dossier de diagnostics technique - DDT (annexé, selon le cas, à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente et au contrat de location ou annexé à ces actes si la vente porte sur un immeuble non bâti) et à être annexé à l'acte authentique de vente et, le cas échéant, au contrat préliminaire en cas de vente en l'état futur d'achèvement.

Information sur les nuisances sonores aériennes. Pour en savoir plus, consultez le site Internet du ministère de la transition écologiques et solidaire <https://www.ecologie-solidaire.gouv.fr/>

Cartographie du Plan d'Exposition au Bruit



Prescriptions d'Urbanisme applicables dans les zones de bruit des Aéroports



PRESCRIPTIONS D'URBANISME APPLICABLES DANS LES ZONES DE BRUIT DES AERODROMES

CONSTRUCTIONS NOUVELLES	ZONE A	ZONE B	ZONE C	ZONE D
Logements nécessaires à l'activité de l'aérodrome, hôtels de voyageurs en transit				
Logements de fonction nécessaires aux activités industrielles ou commerciales admises dans la zone	dans les secteurs déjà urbanisés			
Immeubles d'habitation directement liés ou nécessaires à l'activité agricole	dans les secteurs déjà urbanisés			
Immeubles d'habitation directement liés ou nécessaires à l'activité aéronautique	s'ils ne peuvent être localisés ailleurs			
Constructions à usage industriel, commercial et agricole	s'ils ne risquent pas d'entraîner l'implantation de population permanente			
Equipements publics ou collectifs	s'ils sont nécessaires à l'activité aéronautique ou indispensables aux populations existantes			
Maisons d'habitation individuelles non groupées			si secteur d'accueil déjà urbanisé et desservi par équipements publics sous réserve d'un faible accroissement de la capacité d'accueil	
Immeubles collectifs à usage d'habitation				
Habitat groupé (lotissement, ...) parcs résidentiels de loisirs				

HABITAT EXISTANT	ZONE A	ZONE B	ZONE C	ZONE D
Opérations de rénovation, de réhabilitation, d'amélioration, d'extension mesurée ou de reconstruction des constructions existantes	sous réserve de ne pas accroître la capacité d'accueil d'habitants exposés aux nuisances			
Opérations de réhabilitation et de réaménagement urbain pour permettre le renouvellement urbain des quartiers ou villages existants			si elles n'entraînent pas d'augmentation de la population soumise aux nuisances sonores	

CONSTRUCTIONS NOUVELLES ET HABITAT EXISTANT		
autorisé sous réserve de mesures d'isolation acoustique	autorisé sous conditions	Non autorisé

© DGAC 2004